

(N° 17.)

## SENAT DE BELGIQUE.

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 1876.

### **Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Finances, pour l'exercice 1877.**

(Voir le N° 103, session 1875-1876, les N°s 4 et 35, session 1876-1877, de la  
Chambre des Représentants, et le N° 4 du Sénat.)

Présents : MM. COGELS, Vice-Président, TERCELIN, DEVADDER, le BARON BETHUNE,  
le BARON DE MAN D'ATTENRODE, et le BARON VAN CALOEN, Rapporteur.

MESSIEURS,

Le Budget des Finances pour l'exercice 1877, comparé à celui de l'exercice précédent, présente une augmentation de 250,300 francs.

C'est ainsi que le premier projet du Gouvernement, joint à 131,650 francs d'augmentation, demandée par un amendement de M. le Ministre des Finances, font monter l'ensemble du Budget à la somme totale de 15,374,970 francs.

La Chambre des Représentants ayant trouvé ces augmentations suffisamment justifiées par les explications et les développements de M. le Ministre, n'a pas hésité à adopter ce Budget à l'unanimité de ses membres, dans sa séance du 13 de ce mois.

Votre Commission des Finances, Messieurs, que vous avez chargée de l'examen de ce Projet de loi, qui n'a rencontré dans son sein aucune opposition, a l'honneur également de vous en proposer l'adoption, à l'unanimité de ses membres présents.

*Le Rapporteur,*  
CH. BARON VAN CALOEN.

*Le Vice-Président,*  
J. COGELS-OSY.